



**Gilles ROYER**

Audit, Conseil, Expertise

*Mr Gilles Royer  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Diplômé de l'ESC de Montpellier*

**NATURE 18**

16 rue Henri Moissan  
18 000 – BOURGES

\*\*\*\_\*\*\*

Exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017

**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**Sur les Comptes annuels**

**Cabinet Gilles ROYER - 1 rue Champollion - Parc Comitec - 18000 BOURGES - SIRET : 479 765 430 00042**  
Tél : 02 48 70 47 60 - Fax : 02 48 68 01 77 - Port. : 06.88.24.45.59 - e-mail : cabinet-gilles.royer@orange.fr  
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région d'Orléans-  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bourges

**NATURE 18**

Siège social : 16 rue Henri Moissan  
18 000 BOURGES

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'association Nature 18 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion****Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Règles et principes comptables :**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Estimations comptables :**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant la détermination de la valorisation du bénévolat, la variation des fonds dédiés et des subventions à recevoir sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'activité et d'appliquer la convention comptable de continuité de l'activité, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 1 Mars 2018



Gilles Royer  
*Commissaire aux comptes*  
*Inscrit près de la Cour d'Appel de Bourges*

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 02 48 70 47 60  
SIRET 479 765 430 00042

## **Comptes annuels 2017**

ASSOCIATION NATURE 18  
rue Henri Moissan  
18000 BOURGES

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
logiciel informatique	9 909		9 909	9 909
amortissement logiciel		7 257	-7 257	-4 906
<b>Concessions, brevets et droits assimilés</b>	9 909	7 257	2 651	5 003
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel industriel	11 315		11 315	11 315
Amortis. matériel et outillage		11 167	-11 167	-10 654
Installations techniques, matériel et outillage	11 315	11 167	148	661
Matériel de transport	9 630		9 630	9 630
Matériel informatique	4 708		4 708	4 708
Amortis. matériel de transport		4 330	-4 330	-2 357
Amortis. matér.bureau et informat.		3 467	-3 467	-3 014
Autres immobilisations corporelles	14 338	7 797	6 541	8 967
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>35 561</b>	<b>26 221</b>	<b>9 340</b>	<b>14 630</b>
Stocks	4 650		4 650	3 208
Stocks de produits	4 650		4 650	3 208
Produits intermédiaires et finis				
Créances	10 609		10 609	27 269
Clients - adhérents	540		540	540
Créances douteuses	17 369		17 369	776
Clients/adh. produits non facturés		540	-540	-540
Provis. dépréc. usagers et rattach.		540		
Usagers et comptes rattachés	28 519		27 979	28 045
Subventions à recevoir	94 403		94 403	83 565
Divers - produits à recevoir	4 184		4 184	3 186
Autres créances	98 587		98 587	86 751
Divers				
Crédit mutuel	18 070		18 070	9 947
Livret bleu crédit mutuel	77 063		77 063	76 874
LIVRET PARTENAIRE CM	34 210		34 210	12
Caisse	343		343	884
Disponibilités	129 687		129 687	87 716
Charges constatées d'avance	2 213		2 213	2 463
Charges constatées d'avance	2 213		2 213	2 463
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>263 657</b>	<b>540</b>	<b>263 117</b>	<b>208 183</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>299 218</b>	<b>26 761</b>	<b>272 457</b>	<b>222 813</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248704760  
 SIRET 47978543000042

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
<b>PASSIF</b>		
Fonds statutaires		
Fonds associatifs sans droit de reprise	60 117	60 117
Report à nouveau (solde créditeur)	60 117	60 117
Report à nouveau	42 439	42 439
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>42 439</b>	<b>42 439</b>
Subventions d'investissement	50 082	48 175
Subventions inscrites au C/R	11 510	11 510
Subventions d'investissement	-6 248	-3 887
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>5 262</b>	<b>7 623</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>157 900</b>	<b>158 353</b>
Résultat sous contrôle de tiers		
Résultat sous contrôle	48 175	
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>48 175</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur subventions	13 752	24 282
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>13 752</b>	<b>24 282</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Intérêts courus à payer		15
Découverts et concours bancaires		15
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		15
Fournisseurs		4 690
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 464	2 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 213	7 213
Dettes provis. pr congés à payer	13 677	1 534
Personnel - autres charges à payer	2 412	1 976
Sécurité sociale	4 391	15 906
Prévoyance et mutuelle	19 010	1 102
Caisse de retraite	1 231	4 577
Charges sociales s/congés à payer	5 314	670
Charges sociales - charges à payer	834	4 266
Dettes fiscales et sociales	3 667	30 030
Produits constatés d'avance	36 858	2 919
Produits constatés d'avance	2 095	2 919
<b>DETTES</b>	<b>2 095</b>	<b>2 919</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>	<b>52 630</b>	<b>40 178</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>272 457</b>	<b>222 813</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248 704760  
 SIRET 479 765 430 00042



## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Ventes de marchandises	245,00	1 538,00	400,90
Ventes de marchandises	245,00	1 538,00	400,90
Ventes de produits finis			400,90
Gites biodiversité			3 661,00
Ouvrage J'observe les oiseaux	1 295,00	1 723,00	
Ouvrage Atlas des oiseaux	136,80	519,00	
J'observe les arbres	1 568,80	1 719,60	
Cartes Postales	567,00		
Etudes dans le champs concurrentiel	29,00		
Etudes hors champs concurrentiel	23 987,50	12 225,00	55 430,00
animations par benevoles	37 475,00	9 791,50	12 165,00
animations sur factures	865,50	522,50	489,50
actions Zéro pesticide	7 715,00	16 320,50	10 469,70
action IBC	17 276,10	15 260,00	6 359,60
Autres produits activités annexes	3 666,59	1 207,60	
Production vendue			148,00
Variation stocks produits	94 582,29	59 288,70	88 722,80
Production stockée	1 442,78	-1 302,74	4 510,43
Subventions affectées	1 442,78	-1 302,74	4 510,43
subvention agence de l'eau			2 730,00
subvention conseil général du cher	71 460,00	59 374,40	34 981,45
subvention conseil régional	44 670,40	34 870,00	30 599,75
subvention DREAL	62 551,84	96 072,28	57 367,31
subventions mairies	17 415,00	14 530,00	6 941,00
subventions autres privees	4 919,00	4 600,00	2 832,00
subventions autres publiques	1 200,00	7 638,94	8 533,00
subvention FONGEP	4 000,00	12 210,00	3 500,00
Contrats aidés	7 107,00	7 107,00	5 273,00
ASP SERVICE CIVIQUE	10 953,97	31 348,87	38 459,25
Subventions d'exploitation	2 233,33	713,34	
Transfert de charges d'exploitation	226 510,54	268 464,83	191 216,76
Remboursement Uniformation			7 190,02
Autres transferts de charges	7 141,75	7 503,06	
Reprises et Transferts de charge	483,17	2 378,93	
Cotisations des adhérents	7 624,92	9 881,99	7 190,02
Cotisations	4 285,00	4 640,00	4 280,00
Produits divers gestion courante	4 285,00	4 640,00	4 280,00
Dons manuels non affectés	1,66	645,57	212,71
Dons manuels affectés	4 688,40	4 931,31	4 888,22
Autres produits	900,00	140,00	
Produits d'exploitation	5 590,06	5 716,88	5 100,93
Achats de marchandises	<b>340 280,59</b>	<b>348 227,66</b>	<b>301 421,84</b>
Achats de marchandises	321,75	45,00	56,25
achat étude et prestation projet	321,75	45,00	56,25
Achat études et prestation prestat	9 879,52	11 768,00	3 970,00
Fournitures carburant		898,00	16 470,00
Essence Nemo / Kangoo			3 537,34
Essence Sandero	2 317,36	898,95	
Essence Express / Mégane	1 694,78	2 070,16	
achat de petit équipement fixe	566,79	816,44	
achat de petit équipement projet	2 715,66	184,91	581,52
achat de petit équipement prestat	1 210,49	1 428,81	530,77
Achats fournitures administratives			22,38
autres mat et fourn pour CV invest	3 273,40	2 583,89	1 148,83
autres matières et fourn projet	7 537,21	1 699,99	105,41
autres matières et fourn prestation		91,95	250,11
autres matières fournit animation		116,84	234,67
Sous-traitance générale			656,25
location immobilière fixe	2 401,18	2 082,67	3 918,17
location immobilière projet	1 003,55	891,78	280,75
Location mobilière fixe	611,20	576,20	702,68
			60,00

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248704760  
SIRET 47978543000042

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Charges locatives & copropriété			
entretien matériel	1 247,38	1 230,97	1 230,42
entretien véhicule	132,53	69,74	
Maintenance	951,16	1 898,13	
Assurances multirisques	1 800,00	1 800,00	1 243,62
Assurances dommage-construction	1 013,39	1 021,45	1 800,00
Assurances matériel de transport	46,16	48,75	740,91
Assurances frais divers	1 103,76	880,56	49,72
Documentation générale	16,48		637,67
Documentation technique	566,52	461,05	
Frais de colloques, de séminaires	208,92	176,91	519,57
Honoraires	4 889,00	4 652,95	33,25
Frais d'actes et contentieux	7 948,08	7 985,16	5 310,75
impression pub projet	50,00		7 293,24
impression pub prestation	7 419,00		
Divers (pourboires, dons courants)		6 360,61	11 196,31
gratification stagiaires	160,00	458,02	
déplacements fixe	1 970,15	45,00	314,00
déplacements projet	10 161,62	760,82	3 834,60
déplacements presta	102,05	2 756,01	4 126,93
missions fixe		5 178,95	6 610,85
missions projet	1 972,82	10,13	227,26
Réceptions		447,68	414,37
Téléphone	348,99	1 651,13	1 484,88
Affranchissements	1 337,71	1 078,38	481,13
Site internet	1 222,33	1 300,86	1 434,07
Prestations de services bancaires	88,10	1 657,26	1 537,01
Cotisations	62,25	57,31	800,39
indemnisation agriculteurs busard	746,05	44,52	311,77
Autres achats non stockés et charges externes	186,00	970,05	624,45
Formation continue (organisme)	78 961,59	124,00	403,00
Cartes grises	2 942,00	69 234,99	85 129,05
Impôts et taxes		6 460,00	2 564,00
Salaires appointements commissions	2 942,00	136,52	
Congés payés	158 871,57	6 596,52	2 564,00
Indemnités et avantages divers	877,23	152 793,32	174 722,03
Salaires et Traitements	1 250,00	-1 579,94	319,40
Cotisations à l'URSSAF	160 998,80	151 213,38	3 050,00
Cotisations prévoyance	40 624,34	36 141,05	178 091,43
Cotisations aux caisses de retraite	2 597,43	2 642,64	38 808,92
Cotisations autres organismes	11 058,17	10 693,22	637,50
Médecine du travail et pharmacies	164,52	-264,64	12 143,41
Charges sociales	765,87	871,23	122,32
Dot. amort. s/immobil. incorporel.	55 210,33		1 099,86
Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 351,40	50 083,50	52 812,01
Dot. prov. dépréc. créances clients	2 938,76	3 154,22	2 913,90
Amortissements et provisions		3 298,74	2 407,57
Redevance sacem	5 290,16	540,00	
Charges diverses gestion courante	80,00	6 992,96	5 321,47
Autres charges	46,60	33,69	
Charges d'exploitation	126,60	33,69	2,69
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>303 851,23</b>	<b>284 200,04</b>	<b>323 976,90</b>
Autres produits financiers	36 429,36	64 027,62	-22 555,06
Produits financiers	761,88	394,19	322,01
<b>Résultat financier</b>	<b>761,88</b>	<b>394,19</b>	<b>322,01</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>37 191,24</b>	<b>394,19</b>	<b>322,01</b>
Produits except. s/opér. gestion		64 421,81	-22 233,05
Prod cessions actifs - Immo corp			3 207,63
Quote-part des subventions virées		5 250,00	
Report sur subventions attribuées	2 360,29	3 746,39	2 062,83
	24 282,00		

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248 704760  
SIRET 479 765 430 00042

■ Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Produits exceptionnels			
Pénalités et amendes	26 642,29	8 996,39	5 270,46
vnc actif financier			202,00
Dot. amort. exce s/immob incorpore.		599,87	16,00
Dot. amort. exce s/immob corporel.		361,52	
A réaliser sur subventions	13 752,00	24 282,00	
Charges exceptionnelles	13 752,00	25 243,39	218,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>12 890,29</b>	<b>-16 247,00</b>	<b>5 052,46</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>50 081,53</b>	<b>48 174,81</b>	<b>-17 180,59</b>
Contribution volontaires en nature			
Bénévolat	45 045,00		
<b>Total des produits</b>	<b>45 045,00</b>		
Personnel bénévole	45 045,00		
Personnel bénévole	45 045,00		
<b>Total des charges</b>	<b>45 045,00</b>		

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 13100 BOURGES 02 48 70 47 60  
 T. ET 479 795 430 00042

# Annexe

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248 70 47 60  
SIRET 479 765 430 000 42

## ■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : NATURE 18

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 272 457 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 50 082 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/02/2018 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

## ■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248 704760  
SIRET 479 765 430 00042

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## ■ Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 10/12 )

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248 704760  
SIRET 479 765 430 00042

■ Notes sur le bilan

**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 909			9 909
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 909</b>			<b>9 909</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 315			11 315
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 630			9 630
- Emballages récupérables et divers	4 708			4 708
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>25 653</b>			<b>25 653</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>35 561</b>			<b>35 561</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248 704760  
 SIRET 479 765 430 00042



■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 906	2 351		7 257
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 906</b>	<b>2 351</b>		<b>7 257</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 654	513		11 167
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 357	1 973		4 330
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 014	453		3 467
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>16 025</b>	<b>2 939</b>		<b>18 964</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>20 931</b>	<b>5 290</b>		<b>26 221</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248 70 47 60  
 SIRET 479 765 430 00042

■ Notes sur le bilan

**Actif circulant**

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 129 319 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	28 519	28 519	
Charges constatées d'avance	98 587	98 587	
	2 213	2 213	
<b>Total</b>	<b>129 319</b>	<b>129 319</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients/adh, produits non facturés	
Divers - produits à recevoir	17 369
	4 184
<b>Total</b>	<b>21 554</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248 70 47 60  
 SIRET 479 765 430 000 42

■ Notes sur le bilan

**Fonds propres**

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	60 117			60 117
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>60 117</b>			<b>60 117</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	42 439			42 439
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	48 175	1 907		50 082
Subventions d'investissement		48 175		48 175
Provisions réglementées	7 623			5 262
Droits des propriétaires (Commodat)			2 360	
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>158 353</b>	<b>50 082</b>	<b>2 360</b>	<b>206 075</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248 704760  
 SIRET 479 755 430 00042

■ Notes sur le bilan

**Dettes**

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 52 630 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	13 677	13 677		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 858	36 858		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	2 095	2 095		
<b>Total</b>	<b>52 630</b>	<b>52 630</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	
Dettes provis. pr congés à payer	6 213
Personnel - autres charges à payer	2 412
Charges sociales s/congés à payer	4 391
Charges sociales - charges à payer	834
<b>Total</b>	<b>17 517</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 02 48 70 47 60  
 SIRET 479 765 430 000 42

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 213		
<b>Total</b>	<b>2 213</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 095		
<b>Total</b>	<b>2 095</b>		

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248704760  
 SIRET 479 765 430 00042

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
CD18 ACTION ARBRES	2 180	2 180			
AAP AVENIR LYCEES	4 377	2 188	2 180		
AAP AVENIR MESSICOL	3 829	1 914			2 188
IBC MARCAIS	12 900	10 320	3 870		1 914
IBC TOUCHAY	12 800	7 680	4 480		6 450
<b>Total</b>	<b>36 086</b>	<b>24 282</b>	<b>10 530</b>		<b>13 752</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248704760  
 SIRET 479 785 430 00042

■ **Autres informations**

**Engagements de retraite**

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 222 euros

**Contributions volontaires**

---

Pour 2017, l'association a valorisé les 3 003 heures de bénévoles à 15€.

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248 704760  
SIRET 479 765 430 00042